

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Regal Elite Chlor Pucks

Numéro de FDS : Regal Elite Chlor Pucks - Canada

Date de publication : 2024/04/23

1. L'identification

Identificateur de produit: Regal Elite Chlor Pucks

Description de produit: Désinfectant pour piscines

Ingrédient(s) actif: Trichloro-s-triazinetrione

Utilisations pertinentes identifiées: Désinfectant pour piscines

Distributeur

Alliance Trading, Inc.
109 North Park Blvd., 4th Floor
Covington, LA 70433

Numéro de téléphone en cas d'urgence (24 h)

Téléphones d'urgence 24 heures : 1-888-670-7665

2. Identification du ou des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Risques pour la santé:

Toxicité aiguë (oral), Catégorie 2

Toxicité aiguë (inhalation), Catégorie 2 * (voir la remarque sous **Mentions de danger**)

Corrosion et irritation cutanées, Catégorie 1C

Domage sérieux aux yeux, Catégorie 1

Toxicité sur organes cibles (exposition simple), Catégorie 3

Risques pour l'environnement:

Risque aigu pour l'environnement aquatique, Catégorie 1

Risque chronique pour l'environnement aquatique, Catégorie 1

Dangers physiques:

Solides comburants, Catégorie 2

Éléments d'étiquetage



Flamme
au-dessus
d'un cercle



Tête de
mort et
tibias
croisés



Corrosion



Marque
d'exclamation



Environnement

Mention(s) d'avertissement: DANGER.

Mention(s) de danger

H272: Peut aggraver un incendie; comburant.

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H314: Provoque des brûlures sévères de la peau et des lésions oculaires graves.

H318: Provoque une irritation oculaire sérieuse.

H335: Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

76078CJQ: H330 : Mortel en cas d'inhalation. * (Voir la remarque ci-dessous)

* **REMARQUE :** cette matière dans la forme dans laquelle elle est vendue ne devrait pas produire d'effets respiratoires. Les particules de taille respirable ne sont généralement pas présentes. La fraction respirable est normalement inférieure à 0,1 % par poids pour les qualités granulaires et extra granulaires. *Si le produit est moulu ou sous une autre forme poudreuse*, des effets semblables à ceux d'une substance corrosive peuvent

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Regal Elite Chlor Pucks

Numéro de FDS : Regal Elite Chlor Pucks - Canada

Date de publication : 2024/04/23

survenir. L'exposition au produit solide ou à du chlore libre qui se développe du produit peut causer l'irritation des voies respiratoires supérieures et inférieures, des rougeurs, de la toux, des laryngospasmes et l'œdème, de la difficulté à respirer, la bronchoconstriction et possiblement l'œdème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut se développer plusieurs heures après une exposition aiguë grave.

Conseil(s) de prudence

Prévention:

- P260: Ne pas respirer les fumées, les gaz, les brouillards, les vapeurs ou les pulvérisations.
- P285: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire.
- 4304ZF6P: Se laver soigneusement après manipulation.
- P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et des sources d'inflammation. Ne pas fumer.
- P220: Tenir à l'écart des vêtements et des matières combustibles.
- P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Intervention:

- P330: Rincer la bouche.
- P391: Recueillir le produit répandu.
- P370+P378: En cas d'incendie : utiliser un produit chimique sec, une mousse extinctrice ou un brouillard d'eau pour éteindre.
- P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P301+P312: EN CAS D'INGESTION : appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal.
- P301+P330+P331: EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
- P303+P361+P353: CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou prendre une douche].
- P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- P304+P340: EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'air frais et l'installer de façon qu'elle puisse respirer aisément.
- P310: Appelez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Entreposage:

- P403+P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P405: Garder sous clef.

Élimination:

- P501: Éliminer le contenu / le contenant conformément à toutes les réglementations locales, provinciales et fédérales.

3. Composition/informations sur les composants

Ingrédient(s)	No CAS	% p/p
Trichloro-s-triazinetriane	87-90-1	99

Voir la section 8 pour des limites d'exposition

Commentaires: Synonymes : 1,3,5-Trichloro-1,3,5-triazine-2,4,6(1H,3H,5H-trione; Acide trichloroisocyanurique

4. Premiers secours

Voie oculaire: Maintenir les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles de contact, le cas échéant, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Regal Elite Chlor Pucks

Numéro de FDS : Regal Elite Chlor Pucks - Canada

Date de publication : 2024/04/23

Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils de traitement. Consulter immédiatement un médecin.

Peau: Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils de traitement.

Ingestion: Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour des conseils de traitement. Faire boire un verre d'eau à la personne si elle est capable d'avaler. Ne pas faire vomir sauf si un centre antipoison ou un médecin en avise autrement. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

L'inhalation: Transporter la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, composer le 911 ou appeler une ambulance, puis faire la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir plus de conseils de traitement.

Indication quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial: Le recours à un lavage gastrique peut être contre-indiqué en raison des dommages probables aux muqueuses.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Méthodes de lutte contre l'incendie: Éteindre avec de grandes quantités d'eau. Ne pas utiliser de poudre sèche, de dioxyde de carbone ou d'agents halogénés.

Équipement de lutte contre l'incendie: Porter un appareil de protection respiratoire autonome en mode de demande de pression et un équipement de protection intégral.

Produits de décomposition dangereux: Chlore, trichlorure d'azote, trichlorure d'hydrogène, oxyde d'azote et monoxyde de carbone.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Déversement mineur: Ramasser le déversement avec un balai sec dans un contenant adéquat à des fins d'élimination.

Notes de décharge: Ne pas vider d'effluent contenant ce produit dans les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires ou les océans. Ne pas vider dans les eaux de surface ou le système d'égout sanitaire.

Commentaires: Éviter l'inhalation et le contact avec les yeux et la peau. Porter l'équipement de protection individuelle.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité: Porter l'équipement de protection adéquat afin d'éviter tout contact avec les yeux ou la peau. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Ne pas inhaler les vapeurs ou la poussière. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit. Utiliser seulement dans une zone munie d'une ventilation par extraction adéquate.

Stockage dans des conditions de sécurité: Garder le produit dans un contenant hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré à l'écart de la chaleur et des flammes nues. Ne pas entreposer avec de l'eau, des oxydants, des alcalis, de la graisse, des agents réducteurs et des acides. Garder hors de la portée des enfants.

Température d'entreposage: Ne pas entreposer à des températures supérieures à 140 °F.

Commentaires: Produits incompatibles : Agents oxydants forts. Bases fortes.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Regal Elite Chlor Pucks

Numéro de FDS : Regal Elite Chlor Pucks - Canada

Date de publication : 2024/04/23

Contrôles de l'exposition

Paramètres de contrôle				
Valeurs limites d'exposition professionnelle				
Nom chimique	Type		ppm	mg/m ³
Trichloro-s-triazinetrione	NET/PEL de l'OSHA	TWA	Non établi	Non établi
		LECT	Non établi	Non établi
	CMA de l'ACGIH	TWA	Non établi	Non établi
		LECT	Non établi	Non établi
	FOURNISSEUR OEL	TWA	[1]	[1]
	Notes de bas de page:			
1. La VLE pour le chlore est de 0,5 ppm (1,5 mg/m ³) TWA and 1 ppm LECT.				

Contrôles d'ingénierie appropriés: Systèmes de ventilation, douches oculaires, douches.

Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des yeux / du visage: Porter des lunettes de protection chimique

Protection de la peau - protection des mains: Gants résistants aux produits chimiques.

Protection des voies respiratoires: Un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH avec cartouches N95 (poussière, fumée, brouillard) peut être admissible dans certains cas où les concentrations dans l'air devraient dépasser les limites d'exposition ou quand des symptômes indicatifs d'une surexposition ont été observés. La protection supplémentaire d'un appareil de protection respiratoire avec masque intégral quand de la poussière est visible et que l'irritation des yeux est possible. Des cartouches contre les gaz acides avec filtres N95 sont requises quand des fumées ou de la vapeur peuvent être générées. Un programme de protection respiratoire conforme au règlement 29 CFR 1910.134 doit être suivi dès que les conditions en milieu de travail justifient l'utilisation d'un appareil de protection respiratoire.

Protection de la peau - autres: Porter des vêtements imperméables à manches longues pour réduire le contact avec la peau au minimum.

Pratiques en matière d'hygiène professionnelle: Pendant l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

AUTRES PRÉCAUTIONS D'EMPLOI: Matériau de protection : caoutchouc butyle, caoutchouc naturel, néoprène, nitrile, chlorure de polyvinyle (PVC), Tyvek.

Commentaires: Limites d'exposition pour les contaminants dans l'air (OSHA)

Particules autrement non réglementées : Poussière totale; TWA 15 mg/m³; Fraction respirable : TWA 5 mg/m³

Limites d'exposition pour les contaminants dans l'air (ACGIH)

Particules (insolubles ou peu solubles) - Particules respirables : TWA 3 mg/m³; Particules inhalables : TWA 10 mg/m³

9. Propriétés physiques et chimiques

Nom chimique	Hydrosolubilité	Gravité spécifique
Trichloro-s-triazinetrione	1,28 g/100 mg à 25 deg C	2.07

État physique: Solide

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Regal Elite Chlor Pucks

Numéro de FDS : Regal Elite Chlor Pucks - Canada

Date de publication : 2024/04/23

Aspect: Pastille blanche à blanc cassé
Odeur: Semblable au chlore.
pH: 2,8
Point de fusion: 225°C (437°F) à 230°C (455°F)
Point de congélation: S/O = Sans objet
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition: S/O = Sans objet
Point d'éclair: Produit non inflammable
Limite inférieure d'explosivité ou d'inflammabilité: 0
Limite supérieure d'explosivité ou d'inflammabilité: 0
Pression de vapeur: S.O.
Densité de vapeur relative: S.O.
Masse volumique: 17.52 à (68°F)
Densité relative: 2.1
Solubilité: 1.2 g/100 g à 25°C (77°F)
Température de décomposition: 250°C
Teneur en COV: 99

10. Stabilité et réactivité

Polymérisation dangereuse: Ce produit ne subit pas de polymérisation.
Stabilité chimique: Stable dans les conditions de stockage recommandées
Conditions à éviter: Protéger de l'humidité. Éviter les produits incompatibles.
Risque de réactions dangereuses: Aucune dans le cadre d'un traitement normal.
Produits de décomposition dangereux: Chlore, trichlorure d'azote, chlorure d'hydrogène, oxyde d'azote, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et azote.
Matières incompatibles: Acide, alcali, autres agents chlorés, huiles/gras et matières inflammables.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom chimique	DL ₅₀ (orale) mg/kg(rat)
Trichloro-s-triazinetrione	1060 à 1010 Rat 490 mg/kg.

DL₅₀ toxicité aiguë par voie cutanée: > 2000 mg/kg - Lapin

DL₅₀ toxicité aiguë par voie orale: 809 mg/kg - Rat

CL₅₀ toxicité aiguë par inhalation: > 0.09 à < 0,29 mg/L (4 h) rat

Remarques :: Cette matière dans la forme dans laquelle elle est vendue ne devrait pas produire d'effets respiratoires. Les particules de taille respirable ne sont généralement pas présentes. La fraction respirable est normalement inférieure à 0,1 % par poids pour les qualités granulaires et extra granulaires. Si le produit est moulu ou sous une autre forme poudreuse, des effets semblables à ceux d'une substance corrosive peuvent survenir. L'exposition au produit solide ou à du chlore libre qui se développe du produit peut causer l'irritation des voies respiratoires supérieures et inférieures, des rougeurs, de la toux, des laryngospasmes et l'œdème, de la difficulté à respirer, la bronchoconstriction et possiblement l'œdème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut se développer plusieurs heures après une exposition aiguë grave.

Effet mutagène sur les cellules germinales: Test AMES : Négatif (*substance de test : cyanurate de monosodium*)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Regal Elite Chlor Pucks

Numéro de FDS : Regal Elite Chlor Pucks - Canada

Date de publication : 2024/04/23

Analyse du lymphome de la souris : Négative (*substance de test cyanurate de monosodium*)

Cancérogénicité

Remarques :: N'est pas classé comme un agent cancérogène par le NPT, l'IARC ou l'OSHA.

Toxicité pour la reproduction: Pas disponible

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique): L'inhalation de la poussière ou des fumées devrait être une voie d'exposition principale. Peut irriter la gorge et les voies respiratoires.

12. Données écologiques

Toxicité en milieu aquatique, aiguë et chronique

Cl 96 heures₅₀: 0.22 mg/L (*Oryzias latipes*)

Persistance et dégradabilité: Se décompose dans la nature.

0 % par BOD après 14 jours. 7,8 % par TOC après 14 jours. 5,3 % par HPLC après 14 jours.

100 % dans une boue aérobie activée après 8 heures. 100 % dans une boue aérobie après 72 heures. 52 % à 100 % dans une boue aérobie activée après 9 à 23 jours.

Potentiel de bioaccumulation: Ce produit ne devrait pas se bioaccumuler.

Commentaires: Ne pas jeter dans une poubelle ou une décharge. Cela peut causer un incendie.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination: Éliminer conformément à tous les règlements applicables.

Information rcra/epa relative aux déchets: Si ce produit devient un déchet, il SATISFAIT aux critères de déchets dangereux définis dans la 40 CFR 261, avec le numéro de déchet dangereux de l'EPA suivant : D001

14. Informations relatives au transport

Réglementation du département de transport américaine (DOT)

Désignation officielle de transport de l'ONU: Acide trichloroisocyanurique sec

Numéro ONU: UN 2468

Classe(s) relative(s) au transport: 5.1

Groupe d'emballage (s'il y a lieu): II

GNAMU: 140

Étiquette de danger: 5.1 Oxydant

Autres informations sur l'expédition de DOT: Exception 173.154 du DOT pour l'expédition par voie terrestre - ce produit se qualifie relativement à la quantité limitée quand l'emballage intérieur ne dépasse pas 2,2 livres et l'emballage extérieur ne dépasse pas 66 livres.

15. Informations sur la réglementation

ÉTATS UNIS

Catégorie de risque de la section 311/312 de la SARA

313 ingrédients rapportables: Aucun produit chimique à déclarer.

Substances dangereuses et quantité rapportable (RQ) de CERCLA

CERCLA réglementaire: Non répertorié

Exig. CERCLA: Non répertorié

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Regal Elite Chlor Pucks

Numéro de FDS : Regal Elite Chlor Pucks - Canada

Date de publication : 2024/04/23

Quantité d'écoulement rapportable: N/A (for chlorine RQ=10)

TSCA (Acte sur le contrôle des substances toxiques)

Statut TSCA: Tous les ingrédients de ce mélange sont conformes à l'inventaire TSCA.

Osha (loi sur la santé et la sécurité du travail)

20 CFR 1910.119 - Gestation de la sécurité des procédés utilisant des produits chimiques extrêmement dangereux: No CAS 87-90-1

Réglementations

Réglementations d'état: L'ingrédient pour le numéro CAS 87-90-1 est répertorié sur les listes des États suivants :

Massachusetts Right To Know Hazardous Substances List

New Jersey Worker and Community Right to Know Act

Pennsylvania Hazardous Substance List

La proposition 65 en Californie: Sans objet

Acte sur la propreté de l'eau: Aucun ingrédient réglementé à signaler conformément à la Clean Water Act.

Cancérigène: Sans objet

Fifra (arrêté fédéral sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides): Ce produit chimique est un produit pesticide homologué par l'Environmental Protection Agency et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences sont différentes des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité, ainsi que pour les étiquettes en milieu de travail pour les produits chimiques autres que les pesticides. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers qui sont exigés sur les étiquettes de pesticides de l'EPA.

Commentaires généraux: RENSEIGNEMENTS SUR LES DANGERS SUR L'ÉTIQUETTE DE L'ACIDE TRICHLORO-ISOCYANURIQUE :

DANGER. Dangers pour les humains et les animaux de compagnie.

Corrosif.

Provoque des lésions oculaires irréversibles ou des brûlures à la peau.

Peut être mortel en cas d'absorption par la peau.

Peut être mortel en cas d'inhalation.

Irritant pour le nez et la gorge.

Nocif en cas d'ingestion.

Toxique pour les poissons et les organismes aquatiques.

16. Autres renseignements

Date de préparation: 2024/04/23

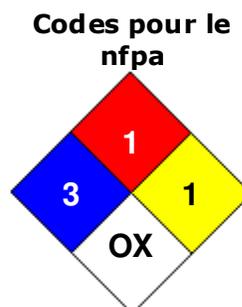
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Regal Elite Chlor Pucks

Numéro de FDS : Regal Elite Chlor Pucks - Canada

Date de publication : 2024/04/23

Classification pour le HMIS	
Santé	3
Inflammabilité	1
Risque matériel	1
Protection personnelle	F



Dénégation de responsabilité du fabricant: Même si des mesures raisonnables ont été prises lors de l'élaboration du présent document, nous n'offrons aucune garantie et ne faisons aucune déclaration quant à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements qu'il contient, et nous n'assumons aucune responsabilité quant à la pertinence de ces renseignements pour les fins prévues de l'utilisateur ou pour les conséquences de son utilisation. Chaque personne doit déterminer la pertinence des renseignements pour leurs fins particulières.